Programme

pour les élections communales 2023 à Esch-sur-Alzette.

Eng stoark Ekipp.

Ee stoarke Programm.

23

déi Lénk ESCH

Line WIES
34, Brill
Attachée parlementaire et Conseillère communale

Samuel BAUM
28, Uecht
Assistant Social

Marc BAUM
44, Uecht
Acteur, ancien député et conseiller communal

Laurent BILTGEN
51, Bruch
Instituteur et Conseiller communal

Nina BIREN
30, Bruch
Coordinatrice de volontaires

Mateusz BURACZYK
35, Neiduerf
Chargé des relations aux publics

Fabio DA RE
27, Al Esch
Chargé de cours

Geneviève JADOUL
46, Uecht
Chargée de cours pour l'alphabétisation des adultes

Frank, dit Tun JOST
71, Al Esch
Fonctionnaire communal en retraite

Sandra LABORIER
42, Hiehl
Educatrice graduée

Stéphanie LANNERS
40, Zaepert
Educatrice graduée

Sarah MANDRES
34, Al Esch
Assistante sociale et Artiste

Mike MONTEIRO-GAUBIG
33, Brill
Entrepreneur

Malcom NAWATAMO
22, Brill
Volontariat

Linda ORTOLANI
43, Lalleng
Institutrice

Jeanne PLETSCH
44, Zaepert
Institutrice

Valérie REITZ
34, Uecht
Assistante sociale

Marinella RINALDIS
45, Al Esch
Educatrice diplômée

Kevin SOUSA
26, Lalleng
Student/Étudiant

Fir datt et de Leit besser geet.
Vivre mieux à Esch.
Damit es den Menschen besser geht.

Nous sommes le premier parti politique à présenter son programme pour Esch pour les élections communales du 11 juin. Nous voulons faire avancer Esch et c'est pourquoi les contenus sont importants pour nous.

Après 6 ans d'immobilisme et de confusion, il est grand temps que les habitant.e.s d'Esch aient à nouveau des perspectives. Nous sommes convaincus qu'Esch recèle un potentiel énorme. Mais il y a aussi des problèmes et des obstacles à surmonter. Avec ce programme, nous voulons relever les défis et prendre nos responsabilités. Notre ambition est claire : nous voulons que les Eschoises et les Eschois aillent mieux. C'est le fil conducteur de notre programme.

Nous traversons une période de crises multiples : Le logement est devenu insupportablement cher pour beaucoup, le fossé social entre riches et pauvres ne cesse de se creuser et le changement climatique ainsi que la perte de biodiversité menacent notre base de vie. Ces crises ont un dénominateur commun : l'exploitation capitaliste de l'humain et de la nature. Pour contrer cette tendance destructrice, nous avons besoin d'une politique qui pense la question sociale en même temps que la question écologique, et ce en associant les gens au lieu de décider à leur place.

Évidemment, on ne peut pas résoudre tous les problèmes à Esch, mais on peut s'attaquer à ceux qui sont faits maison, comme par exemple le manque de structures d'accueil pour les enfants et le manque de salles de classe. En 10 chapitres, nous présentons nos propositions pour une Esch équitable, durable et démocratique. Nous voulons des améliorations directes pour les habitant.e.s, mais aussi faire en sorte de transmettre à nos enfants une ville qui leur offre un avenir digne d'être vécu.

Esch va beaucoup changer dans les années à venir. Nous aurons bientôt plus de 50 000 habitant.e.s. Nous considérons cela comme une chance, à condition que nous réussissions à faire participer tous.tes les habitant.e.s d'Esch à cette évolution.

Esch recèle un potentiel énorme, car c'est une ville diversifiée, multiculturelle et urbaine. Les habitant.e.s d'Esch sont son plus grand atout. C'est sur eux.elles que nous misons et pour eux.elles que nous nous engageons.

déi Lénk ESCH

1) Affaires sociales 5

2) Logement 7

3) Éducation 8

4) Mobilité 10

5) Transition écologique 12

6) Transition économique 14

7) Culture, sport et loisirs 16

8) Égalité des chances et vivre ensemble 18

9) Démocratie et information 20

10) Hygiène et sécurité dans l'espace public 21

1. Affaires sociales

La situation sociale à Esch n'est pas rose : le chômage est presque deux fois plus élevé que la moyenne du pays. De nombreuses personnes vivent à la limite du minimum vital. Des milliers d'emplois ont certes été créés ces dernières années (surtout à Belval), mais peu d'Eschois.es en ont bénéficié. Esch est toujours une ville ouvrière, mais sans travail pour les ouvriers. Nous voulons changer cela avec un programme éco-socialiste ambitieux qui crée des emplois pour les habitant.e.s d'Esch, protège l'environnement et brise le cercle vicieux de la précarité.

1.1) Nous augmenterons substantiellement la part communale de **l'allocation de vie chère** - surtout pour les monoparentaux et les familles nombreuses.

1.2) Nous introduirons une **prime énergie communale** à hauteur de 50% de la prime énergie étatique qui s'ajoutera à cette dernière. Nous ferons également en sorte que les fournisseurs communaux en énergie (Sudstroum et Sudenergie) ne puissent pas couper le gaz ou l'électricité, notamment pendant les mois d'hiver.

1.3) Afin de combattre activement la précarité énergétique, nous soutiendrons financièrement les propriétaires d'immeubles anciens dans leurs projets de **rénovation énergétique** s'ils s'engagent à ne pas augmenter substantiellement les loyers. Nous augmenterons les subsides aux ménages pour l'achat ou la réparation d'appareils électroménagers à faible consommation en électricité.

1.4) Les **prix de la consommation en eau** seront échelonnés. La consommation de base nécessaire à une vie décente sera gratuite, tandis que la surconsommation et le gaspillage seront pénalisés. En tant qu'actionnaire principal du deuxième fournisseur en électricité et en gaz du pays, la ville d'Esch s'engagera aussi au niveau national pour l'introduction d'un échelonnement des prix de l'électricité et du gaz.

1.5) Nous **veillerons constamment à l'impact social de la politique financière communale**, aussi bien en ce qui concerne les recettes (taxes, impôts, prix) que les priorités en matière de dépenses. Les taxes pour la délivrance de documents communaux essentiels (p.ex. certificat de résidence) seront abolies. L'impôt commercial sur les grands bénéfices sera augmenté.

1.6) Afin de mieux informer la population eschoise sur ses droits sociaux, les subventions et les infrastructures disponibles au niveau communal et étatique, nous créerons **un point d'information et de contact central**. Nous revitaliserons l'office de développement social notamment en augmentant ses effectifs en personnel pour qu'il devienne le coordinateur de toutes les initiatives et organisations sociales à Esch. Son importance dans l'administration sera revalorisée en faisant de la durabilité sociale le fil directeur de tous les services communaux.

1.7) Nous concrétiserons **le projet de la mairie sociale**, c'est-à-dire le regroupement de tous les services sociaux communaux et de l'office social dans un même bâtiment. Le rapport social continuera à être régulièrement édité en collaboration avec l'Université du Luxembourg.

1.8) Afin de **combattre le taux de chômage** particulièrement élevé à Esch, nous mettrons en place une politique d'emploi systématique. Celle-ci s'articulera autour des employeurs et initiatives soutenus par l'État, mais surtout autour d'une coopération renforcée avec l'État, l'ADEM, et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Un programme communal de création d'emplois pour la population eschoise sera mis en place en exploitant pleinement toutes les aides et initiatives étatiques dans ce domaine. Il s'agira prioritairement de donner des perspectives aux personnes sans emploi de longue durée.

1.9) Nous créerons une plateforme qui mettra en relation toutes les initiatives existantes pour l'emploi (CIGL, Zarabina, Centre Formida, Eng nei Schaff, etc.) avec les entreprises eschoises et qui aura comme objectif de **faciliter la réinsertion des personnes sur le premier marché d'emploi**. À tous les niveaux (commune, syndicats, CHEM, etc.), nous nous engagerons pour des emplois réguliers et décents dans les services publics.

1.10) Dans le **domaine des marchés publics**, nous profiterons de la clause sociale qui existe depuis des années et qui n'est que rarement appliquée. A côté des critères régionaux et écologiques, nous exigerons le respect de standards sociaux élevés de la part des entreprises, par exemple un pourcentage élevé de contrats d'emploi indéterminés. Cela permet de privilégier la collaboration avec des entreprises socialement et écologiquement responsables.

1.11) Nous veillerons à ce que la commune assume sa responsabilité en matière de **formation professionnelle** et qu'elle augmente le pourcentage des personnes en apprentissage à 10% du personnel municipal. Nous veillerons également à ce que la commune atteigne le pourcentage légal de 5% d'employés avec le statut de salarié handicapé parmi ses effectifs.

1.12) Nous créerons enfin une **structure permanente pour les personnes sans-abri** pour remplacer les conteneurs délabrés (AbriSud) et lancerons en parallèle une offre de nuit facile d'accès pour les personnes sans-abri (halte de nuit). Les nouveaux locaux pour la „Stëmm vun der Strooss" doivent être finalisés rapidement.

1.13) La ville d'Esch élaborera un programme de **prévention et d'accompagnement des toxicomanies** ensemble avec le ministère de la Santé et les organisations spécialisées. Celui-ci visera notamment à sensibiliser la population aux risques liés aux stupéfiants. L'équipe des „Streetworkers" sera renforcée pour accompagner davantage les personnes sans-abris et les toxicomanes.

1.14) La **construction du nouvel hôpital** (Sudspidol) ne doit pas prendre davantage de retard. Nous insisterons pour que le Sudspidol devienne un hôpital public employant un pourcentage élevé de médecins-salariés, avec des capacités en lits et équipements nécessaires pour les décennies futures, et un vrai département de médecine environnementale.

2. Logement

Le coût du logement est devenu inabordable pour beaucoup. Les loyers exorbitants poussent de plus en plus de jeunes, de familles et de retraités vers le seuil de la pauvreté. L'actuel collège échevinal n'a rien fait pour contrer cette tendance. Au contraire, il a même tenté d'interdire les colocations dans la ville étudiante d'Esch. Les communes ont une influence directe sur le marché du logement. Des villes comme Vienne ou Amsterdam le montrent : de nombreux logements publics contribuent à baisser les prix sur le marché.

Nous voulons un programme communal ambitieux de construction de logements (d'autant plus que l'État subventionne les logements publics à hauteur de 75%) et empêcher efficacement la spéculation, afin que le logement redevienne un droit fondamental et non un luxe.

2.1) Nous nous engageons à **augmenter de façon considérable le nombre de logements communaux abordables**. Le parc communal de logements locatifs passera de 342 logements à 1.000 logements en 2030. A cette fin, nous utiliserons pleinement le droit de préemption inscrit dans la législation nationale et nous saisirons toutes les opportunités de construction et d'achat qui se présentent dans le cadre des projets *Roud-Lëns* et *Metzeschmelz*. Il faut également créer davantage d'espace locatif pour les étudiant.e.s afin qu'ils.elles puissent vivre en autonomie le temps de leurs études.

2.2) Les **logements qui appartiennent à la ville** et qui sont actuellement vacants doivent être rénovés de manière urgente pour qu'ils puissent être occupés dans les meilleurs délais. A cette fin, le personnel qui s'occupe de la gestion du parc immobilier communal sera augmenté. Des critères d'attribution transparents seront appliqués pour permettre à tous.tes d'accéder à un logement, y compris les personnes issues de la classe moyenne.

2.3) Nous mettrons enfin en pratique les possibilités existantes en matière de **taxation des logements inhabités** et des terrains de construction laissés volontairement en friche, afin d'augmenter rapidement la surface habitable et d'enrayer la spéculation.

2.4) Contrairement à la politique actuelle, nous encouragerons activement la **création de colocations** sur le territoire de la ville. Nous allons également promouvoir d'autres formes alternatives pour se loger, comme les habitations à multiples générations, les logements adaptés aux seniors, le logement à coût réduit pour personnes fournissant de l'aide à domicile, les tiny houses, etc.

2.5) Nous voulons **sensibiliser activement les locataires sur leurs droits**, par exemple par rapport aux loyers ou aux charges trop élevés.

2.6) La **location temporaire de chambres au-dessus d'un café** (Kaffiszëmmer) sera soumise à des contrôles fréquents et le non-respect des normes légales sera sanctionné de façon conséquente. En même temps, nous mettrons en place une offre communale de location à courte durée pour répondre de manière plus décente à la demande existante.

2.7) Nous veillerons à ce que la commune dispose d'un nombre suffisant de **logements d'urgence** pour pouvoir aider rapidement les personnes victimes d'un incendie ou d'une autre calamité qui rend leur logement temporairement inhabitable.

2.8) Nous mettrons en place des **petites structures d'accueil pour demandeurs d'asile** qui seront réparties sur les différents quartiers de la ville.

2.9) Nous mettrons en place un règlement communal qui luttera contre l'utilisation des **surfaces habitables au-dessus des commerces** comme espace de stockage des magasins, notamment dans la rue de l'Alzette.

3. Éducation

L'infrastructure scolaire à Esch est en retard sur les besoins depuis des décennies. De nombreuses écoles sont surpeuplées et les bâtiments ne répondent plus aux exigences. Il n'y a souvent ni de salle de conférence, ni de bibliothèque, ni de salle pour d'autres activités ou l'encadrement des élèves à besoins spécifiques. De même, l'équipement des écoles d'Esch, par exemple en matériel informatique, est insuffisant, surtout dans le centre. Tout cela entraîne un désavantage pour les enfants d'Esch. C'est inacceptable. Nous voulons planifier et construire de nouvelles écoles de quartier modernes, afin que les enfants d'Esch puissent à nouveau étudier dans les meilleures conditions, comme dans les autres communes.

3.1) Nous lancerons la construction de **nouvelles écoles** dans le quartier *Neudorf* et au centre-ville, ainsi que d'une école supplémentaire dans le quartier *Nonnewisen* et dans le quartier *Universitéit/Raemerech*. L'actuel projet d'une d'école dans le nouveau quartier *Roud Lëns* est insuffisant et doit être agrandi, tandis que le nouveau quartier *Metzeschmelz* devra au moins prévoir 3 écoles. Notre objectif est de limiter chaque école à un maximum de 450 élèves.

3.2) Chaque établissement scolaire doit constituer une **entité à part entière** comprenant toutes les infrastructures nécessaires (p.ex. infrastructures sportives) et son propre service technique. Un concept commun sera élaboré pour les cours de récréation, afin qu'elles répondent à des critères pédagogiques, écologiques et d'inclusion élevés et qu'elles favorisent l'activité physique des enfants.

3.3) Il est impératif d'augmenter rapidement le nombre de places en **maison relais** à Esch afin de résorber le décalage énorme entre l'offre et la demande. Nous envisageons un taux de prise en charge de 70% à 80% des élèves comme dans nos communes voisines (il est actuellement à 43% à Esch). Nous voulons que toutes les maisons relais soient intégrées directement dans les écoles avec une étroite collaboration entre la maison relais et l'école (projets communs, infrastructures partagées, devoirs à domicile). La construction de nouvelles écoles doit libérer de la place dans les écoles existantes de manière à permettre la mise en place d'une maison relais dans les bâtiments scolaires qui n'en ont pas. Chaque nouveau bâtiment scolaire doit d'office être planifié avec une maison relais intégrée.

3.4) Les maisons relais, les restaurants scolaires - à côté de l'obligation de servir des plats cuisinés à partir de produits biologiques, régionaux et saisonniers - devraient aussi offrir des **activités pédagogiques en cuisine** pour expliquer et promouvoir l'alimentation saine et responsable.

3.5) Tous les établissements scolaires d'Esch doivent être rapidement équipés du **matériel informatique** nécessaire pour que les élèves puissent acquérir les compétences digitales requises. Chaque classe doit au minimum être pourvue d'une connexion Internet et de plusieurs ordinateurs ou tablettes digitales, ainsi que d'un tableau interactif. La gestion du matériel informatique doit être facilitée par les services communaux.

3.6) Nous voulons organiser une "**Coupe scolaire**"pour chaque entité scolaire afin de promouvoir le vélo et de préparer les enfants en offrant des cours d'apprentissage et de maîtrise du vélo. Les établissements scolaires seront équipés de vélos pour permettre des activités à vélo. Nous voulons également initier un programme qui favorise l'activité physique des élèves en-dehors des cours de sport à l'école, notamment en collaboration avec les maison relais et la LASEP.

3.7) Nous améliorerons la **sécurité sur le chemin de l'école**. Toute entité scolaire élaborera un plan d'action ensemble avec les élèves et les parents qui formulera les modifications nécessaires, p.ex. concernant des mesures de modération de la circulation routière, l'aménagement de pistes cyclables ou encore une amélioration de l'offre Pedibus.

3.8) Nous promouvrons et élargirons l'offre de **l'université populaire** (UNIPOP) de Belval et encouragerons les citoyen.ne.s de se former sur des sujets d'intérêt de manière flexible et sans formalités.

3.9) L'**éducation environnementale** sera renforcée par la mise en place d'un concept éducatif commun qui prévoit la mise en place de jardins pédagogiques dans tous les établissements scolaires qui permettra une vé-

ritable éducation à l'éco-citoyenneté. Aussi encouragerons-nous la mise en place de formes de collaboration plus étroites entre les différents établissements scolaires, le centre Ellergronn et la Waldschoul.

3.10) Nous étudierons la possibilité de pérenniser le projet pilote „**Bëschklassen am C1 an C2**" et de l'élargir à toutes les écoles. Nous étudierons la possibilité d'instaurer un projet pilote "Bëschschoul" pour tous les cycles de l'école fondamentale en ciblant une mixité sociale.

3.11) Chaque enfant d'Esch doit pouvoir aller au moins deux fois en **colonie scolaire** pendant sa scolarité au fondamental. Le Centre de vacances à Insenborn doit être agrandi pour répondre aux besoins des classes scolaires et des maisons relais. Dans ce contexte, nous soutiendrons également la construction de nouveaux chalets à Insenborn au profit des citoyen.ne.s d'Esch.

3.12) Nous voulons changer d'approche dans **l'enseignement des langues** à l'image de ce qui se fait dans l'école internationale. Un projet pilote en ce sens sera rapidement mis en place en collaboration avec la direction de l'école fondamentale et les comités d'école. Nous tenons également à introduire des projets scolaires intergénérationnels et à développer l'accès des élèves à la culture.

3.13) La définition des **secteurs scolaires** doit tenir compte de la situation socio-économique des ménages afin d'arriver à une meilleure mixité sociale dans les écoles.

3.14) Les écoles devraient disposer de salles polyvalentes pour pouvoir fonctionner comme **centres sociaux et associatifs** dans leurs quartiers respectifs en dehors des heures scolaires.

4. Mobilité

Esch pourrait devenir assez facilement un modèle de mobilité durable si les transports publics et la mobilité douce (piétons et vélos) bénéficiaient enfin d'un financement digne des enjeux de notre époque. Pourtant, la coalition actuelle n'a presque rien entrepris pour amener ce tournant en matière de mobilité à Esch. Nous voulons changer cela et nous inspirer des nombreux modèles qui ont fait leurs preuves à l'étranger.

4.1) Nous présenterons rapidement **un nouveau concept de mobilité durable** (SUMP – Sustainable Urban Mobility Plan) pour la ville d'Esch qui misera prioritairement sur les transports publics et la mobilité douce en phase avec la transition écologique. Le transit de voitures individuelles doit être diminué, tout comme les petits trajets en voiture à l'intérieur de la ville.

4.2) Un élément clé de notre concept de mobilité est la création accélérée d'un **véritable réseau de pistes cyclables continues** qui relient les différents quartiers entre eux et au centre. Les pistes cyclables seront réalisées avec une infrastructure propre pour être hautement sécurisées et confortables. Elles doivent être empruntables par les enfants en toute sécurité et nous intégrerons des parkings couverts et sécurisés pour les vélos dans chaque école. En même temps, nous mettrons en place des emplacements de stationnement de qualité pour vélos près de / dans tout établissement communal et nous prévoyons des douches avec des vestiaires dans les nouveaux bâtiments communaux. Nous voulons aussi créer une piste cyclable et un chemin piéton directs vers Audun-le-Tiche en passant par la rue Barbourg et la „petite douane" et il nous importe de démarrer rapidement les travaux pour le rattachement de Belval à la future piste cyclable vers Luxembourg en passant par la ligne ferroviaire désaffectée Raemerech-Monkeler. Un raccord digne de ce nom entre le nouveau pont cyclable de Belval et le centre-ville doit être aménagé d'urgence.

4.3) Le centre-ville sera soumis à des mesures de modération de la circulation, notamment à travers la **création d'espaces partagés** (shared spaces) avec une vitesse maximale de 20km/h. La traversée de la rue de l'Alzette par des voitures sera strictement limitée aux bus, aux taxis et aux livraisons. La petite navette autonome dans la rue de l'Alzette sera supprimée. Nous prévoyons aussi de **diminuer le trafic sur le Boulevard Kennedy** par le biais de mesures de modération du trafic qui le rendront moins attractif pour la circulation de transit.

4.4) Les **places de stationnement** dans l'espace public au centre-ville seront en grande partie réservées aux résident.e.s. Cependant des places seront réservées au stationnement à courte durée pour permettre les petites commissions dans les commerces. Les non-résident.e.s pourront avoir recours aux parkings souterrains, voire à des parkings créés en périphérie et reliés par des liaisons de bus à haute fréquence avec le centre-ville.

4.5) En collaboration avec les TICE, la **fréquence des bus** entre les différents quartiers et vers le centre doit être augmentée et les lignes remodelées. La commune optimisera les **navettes de bus sur demande** en les adaptant aux besoins réels des personnes à forte mobilité réduite.

4.6) Nous améliorons **la sécurité des piétons**, notamment à travers la mise en place de ralentisseurs et de zones à 30km/h. Ceci vaut particulièrement pour les zones à proximité des écoles ou des lycées.

4.7) Afin de promouvoir l'**électromobilité**, qui a notamment un effet très bénéfique sur la qualité de l'air, toutes les rénovations de rue seront accompagnées de la mise en place de bornes de recharge. Tous les parkings à partir de 5 places devront comporter un certain pourcentage de bornes de recharge selon la taille du parking. Nous démarrerons également un **service de partage de voitures électriques** (car sharing) sur l'ensemble du territoire de la ville.

4.8) Nous essayerons d'accélérer **l'arrivée du tram à Esch** et la construction de la ligne jusqu'à Belval prévue au niveau national. La ligne ferroviaire reliant la gare d'Esch à Audun-le-Tiche doit être maintenue ou remplacée par une ligne de tram. Nous soutenons également la reprise des lignes directes en train entre Thionville et Longwy en passant par Bettembourg, Esch-sur-Alzette et Differdange.

4.9) La **route qui traverse le quartier Neudorf** doit être interdite aux véhicules de plus de 3,5t. Les transports industriels entre Rumelange et Esch-Monkeler doivent à nouveau passer par la voie de chemin de fer Cimalux. La commune s'engage à réduire la vitesse maximale dans la rue de Neudorf à 30km/h. La possibilité d'une

connexion directe entre Rumelange/Gare et Esch/Belval sera étudiée. Le **rond-point Raemerich**, qui perdra sa fonction névralgique après la finalisation de la liaison Micheville, doit être transformé en square urbain.

4.10) Afin d'améliorer la planification de la mobilité dans le cadre de la transition écologique, nous mettrons le **service de la voirie** sous la responsabilité de la division du développement urbain.

4.11) Concernant le **financement du Syndicat Intercommunal TICE**, nous insistons sur un subventionnement adéquat du transport public par l'État, qui correspond aux besoins d'un transport public efficace et adapté, sous la régie des communes concernées, avec le maintien du statut de fonctionnaire communal pour le personnel.

4.12) En ce qui concerne l'apparition prochaine de **Luxtram S.A**. dans le canton d'Esch-sur-Alzette (société de droit privé détenue par l'État et la Ville de Luxembourg), nous favorisons le changement du statut social vers un Syndicat Intercommunal de droit public, sous le patronage de l'État ou une incorporation dans les C.F.L.

5. Transition écologique

Esch a enfin besoin d'une réelle politique climatique qui apporte des réponses aux questions urgentes de notre temps. D'un côté, il s'agit de combattre le changement climatique en diminuant le plus rapidement possible nos émissions de gaz à effet de serre. Le potentiel pour produire des énergies renouvelables est d'autant plus important qu'il n'a jamais été exploité par le passé. De l'autre côté, il est nécessaire de mener une politique d'adaptation au réchauffement planétaire qui est d'ores et déjà une réalité. Verdir la ville, éclaircir les surfaces, aménager des plans d'eau et repenser la circulation de l'air sont non seulement des réponses au changement climatique, mais permettent aussi d'augmenter considérablement la qualité de vie.

5.1) Nous voulons développer rapidement la **production d'énergies renouvelables** en collaboration étroite avec Sudstroum. La multiplication des panneaux solaires sur les surfaces publiques et privées de la ville sera traitée en priorité, tout comme la construction d'éoliennes sur les hauteurs, de préférence en partenariat avec les communes françaises limitrophes. Le réseau de chauffage urbain sera progressivement étendu avec l'objectif de réduire à moyen terme la dépendance au gaz naturel. La géothermie sera le standard pour les nouveaux quartiers et la faisabilité d'un recours à cette source d'énergie propre sera étudiée pour les quartiers existants.

5.2) Nous lancerons un vaste **programme de rénovation énergétique** à la portée de tous.tes avec des aides qui seront échelonnées selon le revenu des bénéficiaires et des crédits publics à rembourser selon les économies réelles en énergie. Les bâtiments mal isolés doivent être rénovés en priorité. La commune jouera un rôle actif en s'impliquant depuis le conseil énergétique jusqu'à la gestion des travaux de rénovation. Le passeport énergétique sera généralisé et servira comme base pour l'amélioration de l'efficience énergétique des bâtiments. Nous soutenons le principe selon lequel l'état énergétique d'un logement doit être un critère pour déterminer le montant du loyer maximal.

5.3) Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air, la mobilité à l'intérieur de la ville sera revue de façon fondamentale. Une priorité sera accordée à la **mobilité douce et aux transports en public** vis-à-vis des voitures individuelles. Nous soutiendrons activement l'électrification de la mobilité automobile (voir chapitre sur la mobilité).

5.4) La **consommation en énergie au sein de l'administration publique** sera analysée avec l'objectif de mettre en place un plan d'action de réduction ambitieux. Il faudra notamment analyser le potentiel d'économies qui peuvent être réalisées en réduisant l'éclairage public inutile, sans toutefois perdre de vue les considérations en matière de sécurité. Le parc automobile de la commune sera progressivement électrifiée ou lorsque ce n'est pas possible, des alternatives à faibles émissions seront privilégiées. Les éclairages publicitaires et l'éclairage de surfaces commerciales pendant la nuit seront réglementés.

5.5) Nous voulons **promouvoir un mode de production et de consommation plus durable** à Esch en renforçant notamment les initiatives de l'économie circulaire et de l'économie solidaire (voir chapitre économie) ou encore les initiatives de réparation ou le commerce de seconde main. L'utilisation de matériaux de construction alternatifs, comme le bois ou les matériaux recyclés, sera encouragée. Nous soutiendrons en outre toutes les initiatives qui informent et sensibilisent sur les défis du changement climatique et qui cherchent à susciter la prise de conscience de notre responsabilité vis-à-vis des générations futures.

5.6) Afin de réduire **l'empreinte carbone de l'alimentation,** les cantines communales (écoles, maisons relais,...) proposeront au moins une alternative sans matières animales.

5.7) Afin de préparer la ville aux vagues de chaleur à venir, nous accorderons une nouvelle priorité à **l'aménagement d'espaces verts** à Esch avec l'objectif de réduire les surfaces minéralisées à un minimum. Nous nous engageons à planter de nouveaux arbres en choisissant soigneusement les espèces pour leur utilité et leur capacité à absorber les polluants. Davantage d'espaces verts avec une grande diversité biologique seront aménagés dans les espaces publics, que ce soit dans les zones piétonnes, sur les places, parkings et cours d'école. Au lieu de jardins éphémères sur béton, nous privilégierons des surfaces vertes durables sur sol perméable. Les toitures végétales sur les bâtiments publics seront promues.

5.8) Les citoyen.ne.s seront encouragé.e.s à renaturaliser leurs jardins et terrasses et à envisager la mise en place de toitures végétales, afin de **réduire progressivement la minéralisation des espaces privés** et augmenter la biodiversité en ville.

5.9) Nous allons faire avancer le projet d'une **ceinture verte allant du parc Laval au Schlassgoart** en passant par la rue Large et le cimetière Saint Joseph. L'objectif est de créer une large zone verte qui servira comme aire de récréation au cœur de la ville et qui améliorera sensiblement le microclimat.

5.10) Afin d'augmenter l'humidité de l'air, importante notamment en période de grande chaleur, nous voulons installer **davantage de puits et de fontaines** dans l'espace public. Nous soutenons une ouverture à l'air libre de l'Alzette entre le Boulevard Prince Henri et la rue de la Libération avec en conséquence un réaménagement de la rue de l'Alzette. Là où l'urbanisation le permet encore, la Dipbach est à décanaliser et à renaturaliser. Les anciens bassins de refroidissement de l'industrie qui sont laissés à l'abandon, ainsi que les nombreux étangs de la ville, doivent être aménagés et rendus accessibles à la population comme zones récréatives.

5.11) Nous soutiendrons la **récupération et l'utilisation des eaux de pluie** afin d'économiser la consommation en eau potable.

5.12) Anticipant les futures vagues de chaleur, nous nous engageons à **remplacer progressivement les revêtements sombres des rues** et des espaces publics par des revêtements plus clairs qui emmagasinent moins la chaleur. À travers le règlement des bâtisses, les résident.e.s seront encouragés à opter pour des couleurs claires pour leurs façades. Aussi, tout nouveau projet sera étudié par rapport à ses possibles conséquences sur la circulation d'air dans la ville.

5.13) Les activités autour du parc animalier (**Escher Déierepark**) au Galgenberg seront soutenues et étendues, tout en garantissant l'accès gratuit pour la population.

5.14) Nous voulons progressivement passer au **jardinage biologique dans les jardins familiaux de la commune** au Galgenberg. Les plantes écologiquement précieuses pour les abeilles et les papillons seront favorisées.

6. Transition économique

La richesse économique d'Esch, c'est sa population jeune, dynamique et multiculturelle. La capitale du Sud constitue un terroir fertile pour les idées transformatives et n'hésite pas à relever les défis de demain. De nombreuses initiatives de l'économie circulaire et solidaire, de la transition énergétique, de la création artistique et de l'artisanat sont nées ici et peuvent former ensemble avec l'université et les nombreux établissements éducatifs un réseau performant de savoir et de savoir-faire. Il s'agit d'accompagner l'émergence de nouvelles idées, d'appuyer les initiatives citoyen.ne.s, de rechercher des synergies entre les acteurs et de promouvoir l'implication de la jeunesse et des différentes communautés culturelles pour en faire une démarche réellement collective.

6.1) Nous voulons soutenir activement les initiatives publiques, commerciales et non-commerciales dans les domaines de **l'économie circulaire, de l'économie solidaire, de la transformation écologique et énergétique, de la création artistique, de l'artisanat et de la recherche** et ceci surtout à l'aide de cofinancements et de mise à disposition d'espaces appropriés.

6.2) Nous voulons **favoriser l'interaction et les synergies entre les organismes publics, associatifs et commerciaux** actifs dans les domaines mentionnés plus haut pour créer des écosystèmes créatifs interconnectés qui s'appuient sur le potentiel endogène de la ville. Il s'agit de créer un contact renforcé et régulier entre les différents services de la commune, les petites entreprises locales, les organisations de l'économie circulaire et solidaire, les associations et les initiatives citoyen.ne.s, le milieu éducatif et les maisons de jeunes, les organismes culturels, l'université et les instituts de recherche.

6.3) Nous accorderons une attention particulière à **l'émergence d'un pôle de compétence dans les domaines de l'économie circulaire et de la transition énergétique** en collaboration avec tous les acteurs concernés. Ces secteurs d'avenir ont un potentiel économique important, créent des emplois qui s'adressent à tous les niveaux de compétence et participeront à accélérer la transition écologique de la ville.

6.4) Afin d'amorcer la dynamique économique de demain, nous voulons **promouvoir la créativité et le sens d'initiative chez les jeunes** en créant les espaces publics, culturels et associatifs propices à l'émergence de leurs talents. Nous voulons soutenir les initiatives qui proviennent de la jeunesse de la ville, promouvoir des bourses artistiques ou créatives, associer davantage le milieu éducatif aux différentes initiatives en cours et stimuler la création artisanale et artistique à l'aide de concours d'idées, d'espaces d'exposition et de marchés spécialisés.

6.5) Nous veillerons à **impliquer toute la population eschoise dans les stratégies de développement économique** à travers un dialogue constant avec toutes les communautés culturelles. La richesse et la diversité culturelles sont un atout majeur pour le développement futur de la ville.

6.6) Nous soutenons le **renforcement du pôle de compétence autour de la biotechnologie et de la médecine** déjà bien installé à Belval et qui est voué à se développer davantage notamment avec la construction du Südspidol.

6.7) Nous soutenons la **modernisation des sites industriels eschois** en vue d'une production plus soutenable en termes environnementaux, notamment en encourageant la collaboration avec les centres de recherche locaux. L'emploi de l'hydrogène dans la production sidérurgique, et éventuellement la production d'hydrogène vert, doit être étudiée en collaboration avec les régions françaises avoisinantes pour réduire l'empreinte écologique de l'industrie.

6.8) Nous voulons promouvoir de façon ciblée la création de **sociétés d'impact sociétal (SIS)** dans les domaines relatifs à l'économie circulaire et solidaire afin de créer des emplois stables pour les personnes à faibles qualifications et ceci en complémentarité aux initiatives du Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL).

6.9) Nous voulons renforcer le **secteur de l'artisanat** en étroite collaboration avec les entreprises établies, notamment en facilitant leur développement, en soutenant le recrutement local et en les impliquant davantage dans les initiatives publiques. Les entreprises artisanales

locales seront pleinement associées à notre programme d'assainissement énergétique.

6.10) Nous voulons promouvoir **une offre commerciale originale** qui s'accorde aux besoins de la population locale. Pour cela, nous lancerons un plan d'acquisition qui vise à acheter progressivement des locaux commerciaux de la rue de l'Alzette par la commune afin d'augmenter l'emprise des autorités publiques sur l'offre commerciale. Une attention particulière est accordée à l'implantation de commerces de proximité, de commerces de niches et de création artisanale, ainsi que de restaurants et autres activités du secteur de l'horeca. La commune assurera une information adéquate pour promouvoir les marchés en plein air.

6.11) Nous voulons continuer à développer une **offre touristique** qui s'adresse surtout à un public à la recherche d'authenticité, d'immersion culturelle et d'expériences urbaines en associant différents acteurs culturels, associations et initiatives citoyen.ne.s. Nous voulons ajouter au profil touristique un nouveau narratif autour du concept de « Ville d'eau » avec la valorisation des nombreux étangs qui distinguent notre ville de toutes les autres : étangs de Raemerech, étangs de décantation de Terre Rouge et ERA (en collaboration avec Audun-le-Tiche et Russange), les étangs du nouveau quartier Metzeschmelz, l'étang Kiefchesbur, les 3 étangs du Ellergronn.

6.12) Nous voulons installer un **dialogue économique régulier avec les communes avoisinantes**, et notamment avec les communes françaises, afin de rechercher davantage de synergies économiques.

7. Culture, sport et loisirs

La capitale européenne de la culture Esch22 est passée complètement à côté d'une grande partie de la population d'Esch. Il s'agissait pourtant d'une opportunité énorme d'impliquer réellement les habitant.e.s d'Esch et de considérer la culture comme une possibilité d'épanouissement de la ville et de ses forces créatives. Au lieu d'encourager un développement culturel durable à Esch, Esch22 s'est souvent limité à la promotion de la culture.

Nous voulons soutenir et développer des projets utiles et orientés vers l'avenir, encourager les artistes et créer à Esch un climat permettant à chacun d'accéder à la culture.

7.1) La **Konschthal et le Bridderhaus** seront développés en tant que services communaux qui disposeront des ressources financières et en personnel nécessaires à leur bon fonctionnement. Nous nous engagerons pour une pérennisation du **Bâtiment 4** et pour un transfert de l'institution sous la responsabilité communale tout en garantissant son caractère autogéré. FrEsch a.s.b.l. gérera exclusivement la Nuit de la culture et les Francofolies. La Ville s'engage à ce que les sites et espaces utilisés par Esch22 (Möllerei, Plancher des coulées, Skip,...) continuent à avoir une vocation culturelle.

7.2) Nous voulons créer un **musée de la ville d'Esch** sur le site du nouveau quartier Metzeschmelz qui retrace l'histoire sociale, économique et politique de la ville depuis la préhistoire jusqu'à la création de l'université. Il sera doté d'un concept muséal à la portée de tous.tes.

7.3) Le **théâtre d'Esch** bénéficiera de moyens accrus, notamment pour exploiter pleinement le potentiel de l'Ariston avec une priorité sur le théâtre pour et avec les enfants et les jeunes. Le **conservatoire d'Esch** doit être élargi et renforcé. Nous voulons élaborer, ensemble avec les responsables, un concept pour une rénovation de la **bibliothèque municipale** qui répond aux attentes actuelles. La rénovation partielle et l'agrandissement de la **Kulturfabrik** seront soutenus financièrement.

7.4) Nous voulons aussi créer un *Bio Center*, à l'image du Science Center à Differdange. Ce sera un lieu d'expériences divertissant dont le but sera de susciter l'intérêt pour les sciences et technologies de la vie: médecine, microbiologie, écologie, préservation de la biodiversité.

7.5) Nous soutenons le développement des infrastructures sociales, écologiques et culturelles existantes du **Centre nature et forêt Ellergronn.** Une attention accrue sera portée sur la valorisation des entrées des mines qui ont un intérêt historique et touristique particulier.

7.6) Nous tenons à sauvegarder un maximum du **patrimoine historique de la ville** et surtout du patrimoine sidérurgique. Cela concerne plus particulièrement les halles industrielles et artisanales du nouveau quartier Metzeschmelz. La Halle des soufflantes à Belval doit être transformée en un centre de la culture industrielle, comme promis par le gouvernement depuis très longtemps. Nous voulons également créer un nouveau centre de rencontre culturelle à vocation régionale sur le nouveau site de Esch-Schifflange (Metzeschmelz).

7.7) La ville universitaire d'Esch doit enfin **devenir une ville étudiante**. Par conséquent, nous soutiendrons toutes les initiatives culturelles et autres qui contribuent à rendre la ville (et notamment son centre) plus attractive pour les étudiant.e.s. Nous nous engageons également pour la création d'une **haute école d'arts** ensemble avec l'Université du Luxembourg. Nous soutenons l'initiative des étudiant.e.s en architecture de l'Université qui demandent à rectifier les erreurs faites dans l'urbanisation de la partie eschoise de Belval en 6 propositions de « Re-imagening Belval ».

7.8) L'occupation temporaire d'immeubles inoccupés par des **collectifs artistiques et culturels** sera promue et soutenue de manière conséquente. Ces collectifs, tels que le projet Cueva, auront enfin droit à un soutien de la part de la commune pour gérer leurs projets de manière durable. Afin d'augmenter les capacités de planification à moyen/long terme, la commune signera des conventions avec les associations culturelles eschoises. Elle met à disposition un budget assurant le financement direct de projets artistiques ponctuels.

7.9) Nous poursuivrons de manière conséquente l'élaboration d'une **stratégie culturelle** pour la ville d'Esch et la développerons davantage : la culture est comprise comme moyen et expression de l'émancipation de tous.tes. La participation de tous.tes les eschois.es à l'élabora-

tion et la mise en œuvre de cette stratégie est essentiel. Nous chercherons à créer davantage de synergies entre les écoles et les acteurs culturels, notamment en recrutant des pédagogues artistiques et culturels (théâtre, danse, musique) pour les écoles qui développeront des programmes scolaires dans ce domaine.

7.10) Les **tarifs d'entrée** pour toutes les institutions culturelles qui dépendent de la ville d'Esch seront fixés à un niveau très modéré pour garantir l'accès pour tout le monde et ceci indépendamment du "Kulturpass".

7.11) Les **infrastructures sportives** de la ville doivent être développées pour offrir de meilleures conditions d'entraînement aux clubs sportifs. Il faut notamment étudier la possibilité d'installer une **deuxième piscine municipale** avec un bassin de 50m. L'augmentation conséquente des prix d'entrée pour la piscine municipale sera annulée et chaque résident.e d'Esch recevra 10 tickets d'entrée gratuits pour la piscine municipale. Les subventions communales pour les clubs sportifs augmenteront. Nous vérifierons également s'il y a la possibilité d'ouvrir certaines infrastructures des clubs sportifs et des écoles aux personnes qui pratiquent leur sport uniquement comme loisir.

7.12) **L'ancienne piscine en plein air ERA** sera réaménagée et sera transformée en paysage aquatique transfrontalier avec étang de baignade. Nous allons accélérer la planification, ensemble avec les communes françaises d'Audun-le-Tiche et de Russange.

7.13) L'**offre sportive pour les seniors** sera améliorée et adaptée, tout comme les **cours LASEP** pour les enfants. Une attention particulière sera portée au développement de **l'infrastructure sportive de loisir**, afin que les enfants, jeunes et adultes puissent pratiquer le sport sans être inscrits dans un club. Dans la mesure du possible, les infrastructures sportives de loisir doivent être adaptées aux personnes à mobilité réduite.

7.14) Nous voulons promouvoir et expérimenter des formes de **collaboration entre les classes scolaires et les clubs sportifs**, tout comme l'intégration des nouveaux arrivants à Esch dans les clubs sportifs.

7.15) Nous souhaitons également faciliter l'**accès de tous les enfants aux offres sportives et culturelles** de la ville d'Esch en mettant à disposition des maisons relais des moyens supplémentaires qui permettraient d'accompagner les enfants aux clubs de sport et/ou offres culturelles (p.ex. Pedibus, Sport- a Kulturbus)

8. Egalité des chances et vivre ensemble

Si les Eschoises et les Eschois ont la réputation d'être francs et un peu brut au décoffrage, leur caractéristique première est celle d'être tolérants, ouverts et serviables. Tolérants envers d'autres cultures et envers les minorités, serviables envers les voisins et les concitoyens qui sont dans le besoin. A Esch, personne n'est jugé selon son apparence, son origine ou même ses excentricités. L'inclusion, la solidarité et l'entre-aide ne sont pas des formules vides de sens, mais une réalité vécue au quotidien qui fait la richesse de la ville. La politique se doit d'accompagner et d'entretenir cette ouverture d'esprit qui est intimement liée à l'Histoire de la ville.

8.1) Nous renforcerons les instruments du «gender budgeting» et du «gender mainstreaming». La Commission à l'Égalité des Chances et le service de l'Égalité des chances doivent être consultés en amont de la planification des projets municipaux. Nous tenons à **promouvoir l'égalité des genres à tous les niveaux** de la politique d'emploi de la commune et nous élaborerons un code de déontologie pour l'administration qui luttera contre toute forme de discrimination liée au genre.

8.2) Nous soutiendrons activement les organisations qui s'engagent pour **l'égalité des chances**, notamment dans les domaines de l'orientation professionnelle, de la lutte contre les violences domestiques ou de l'éducation sexuelle.

8.3) Esch restera une **LGBTIQ+ Freedom-Zone** et nous soutiendrons financièrement les organisateurs de la Luxembourg Pride, tout comme les organisations qui s'engagent au niveau pédagogique, culturel ou social contre toute forme de discrimination. Les compétences du service à l'Égalité des chances doivent être élargies à d'autres formes de discrimination (LGBTIQ+, nationalité, âge, etc.) et un rapport anti-discriminations contenant un catalogue de mesures concrètes à mettre en œuvre sera publié régulièrement.

8.4) Nous créerons une Commission de l'accessibilité, qui aura comme objet de travail **l'amélioration de l'accès pour les personnes à capacités réduites** à l'espace public et aux manifestations, mais également aux services digitaux et aux publications. Elle développera des concepts pour améliorer l'accessibilité dans toute la ville et élaborera un guide pour les personnes à capacités réduites qui recense toutes les initiatives et infrastructures sans barrières. Dans le règlement des bâtisses il sera spécifié qu'à côté des bâtiments publics, les grands bâtiments privés doivent également être planifiés de manière à garantir l'accessibilité pour tous.tes. Nous nous engagerons également à garantir l'accès pour tous.tes aux transports publics, surtout en ce qui concerne le TICE où la mairie d'Esch possède un levier politique direct.

8.5) Le rôle des quartiers dans la vie sociale de la ville doit être renforcé, notamment à travers **la création d'espaces de rencontre dans les différents quartiers**. Les initiatives d'entraide dans le voisinage (tool sharing, give box, food sharing, etc.) seront pleinement soutenues, tout comme les fêtes de quartier (p.ex. fête des voisins). Le travail social dans les quartiers, qui a été expérimenté avec succès dans les quartiers Brill et Uecht, doit être étendu à d'autres quartiers et les divers acteurs (Inter-actions, Transition Minett, etc.) seront soutenus.

8.6) Nous voulons **faire évoluer la planification urbaine** pour garantir une meilleure qualité de vie dans les quartiers. Il faut garantir des services de proximité dans les quartiers, par exemple des épiceries solidaires, des cabinets médicaux ou des services publics. Nous nous opposerons à la fermeture des services de proximité dans les quartiers, p.ex. des filiales de banque ou des bureaux de poste.

8.7) Nous développerons **l'offre pour les personnes âgées** aussi bien au niveau des infrastructures que des services. Le plan communal seniors, qui a connu un certain succès, sera élargi.

8.8) Un accent particulier sera mis sur le développement **des infrastructures et des services pour la jeunesse** avec notamment une augmentation des espaces de rencontre pour les jeunes et la création d'une structure autogérée pour la jeunesse à l'image de la «Jugendfabrik» à Differdange. Le plan communal Jeunesse doit être revitalisé et renforcé. Esch doit également devenir plus attractif pour les étudiant.e.s. Les initiatives qui émanent du milieu estudiantin seront soutenues.

8.9.) Nous encouragerons des **rencontres informelles et sans engagement entre BPI et DPI et les habitant.e.s** en mettant à disposition des salles et le matériel nécessaire. Dans le but de répondre aux besoins spécifiques des femmes issues de l'immigration, souvent isolées, nous mettrons en place également un lieu de rencontre chaleureux et de confiance (safe space), leur permettant ainsi de nouer entre elles des contacts, de se soutenir et s'entraider. Un.e éducateur.trice, un.e juriste et un.e interprète se tiendront à disposition pour des conseils pratiques ou juridiques.

9. Démocratie, participation et information

Au cours des six dernières années, la transparence et la participation n'ont pas été la priorité. Le site analytique, publié pendant plus de 100 ans à Esch, n'existe plus. Les citoyen.ne.s ne sont plus informés que de manière unilatérale, seul l'opinion de la majorité CSV/déi Gréng/DP est communiqué. Nous voulons à nouveau informer correctement les citoyen.ne.s, afin qu'ils puissent consulter toutes les opinions débattues au conseil communal. En outre, nous voulons inciter les citoyen.ne.s à participer davantage aux décisions. Tous.tes les habitant.e.s doivent aussi pouvoir prendre eux-mêmes puissent prendre plus de responsabilités.

9.1) Les **procès-verbaux des réunions du Conseil communal** ("Rapport analytique / Gemengebuet") doivent à nouveau être intégralement disponibles sur le site de la ville d'Esch. Ils doivent au moins être traduits en français et être disponibles au plus tard 2 mois après la tenue de la réunion et distribués aux ménages eschois.

9.2) Nous avons la volonté de **renforcer le rôle des commissions communales** et de les ouvrir également à des personnes intéressées qui ne sont pas affiliées à un parti politique. Elles doivent avoir des mandats et des missions claires. Tous les projets importants discutés au sein du Conseil communal doivent obligatoirement être accompagnés d'un avis de la commission communale compétente. Les rapports des réunions des commissions doivent être rendus publics.

9.2) Nous organiserons une fois par an une **réunion de concertation et d'information dans chaque quartier** de la ville pour donner aux citoyen.ne.s la possibilité de faire part de leurs doléances aux responsables politiques et de s'informer sur les projets prévus dans leur voisinage. Les comités citoyens seront soutenus et associés à cette démarche participative. Nous voulons mieux intégrer la population dans l'élaboration des projets urbanistiques de la Ville.

9.3) Le **site Internet de la ville d'Esch** et l'application digitale doivent être entièrement repensés pour offrir plus de confort aux utilisateurs.trices. A cette fin, les effectifs du service informatique de la commune doivent être augmentés. L'application doit notamment être conçue afin d'informer les citoyen.ne.s d'événements importants tels que des manifestations culturelles ou des travaux dans leur voisinage, par le biais de notifications.

9.4) Nous voulons installer au moins **un tableau d'affichage digital et interactif** dans chaque quartier afin de permettre aux citoyen.ne.s de trouver facilement toutes les informations concernant leur quartier (p.ex. projet de travaux, événements, initiatives et rencontres). Ces points d'information comporteront également la possibilité d'émettre des suggestions à la commune, de façon complémentaire à l'application digitale qui offre également cette possibilité. Nous nous engageons à ce que toute suggestion ou doléance qui émane de la population soit suivie d'une réponse.

9.5) Nous attachons beaucoup d'importance à ce que **l'information émanant de la commune soit accessible à tous.tes**. Les publications écrites doivent être traduites dans les langues les plus courantes à Esch. Les réunions publiques doivent être traduites simultanément en langage des signes. Le site Internet doit être accessible à tous.tes et notamment aux personnes présentant un handicap et/ou utilisant des logiciels d'assistance ou du matériel spécialisé.

9.6) Les publications et voies de communication de la commune (p.ex. KultEsch ou réseaux sociaux) **ne doivent pas servir de plateforme à la promotion politique**. Si des questions politiques sont thématisées, elles doivent non seulement transmettre le point de vue des membres du collège échevinal, mais également celui de l'opposition.

10. Hygiène et sécurité dans l'espace public

Tou.te.s les habitant.e.s ont droit à une ville propre et sûre. Mais il n'y a pas de solutions "simples". Nous voulons prendre au sérieux les préoccupations des habitant.e.s et élaborer des concepts à long terme qui sensibilisent les habitant.e.s à la sécurité et à la propreté de leur ville.

10.1) Nous élaborerons un concept pour augmenter le nombre de **toilettes publiques** à Esch. Des toilettes publiques avec personnel de nettoyage seront aménagées à des endroits ponctuels (place de l'Hôtel de Ville, place de la Résistance, Belval), tandis que davantage de toilettes autonettoyantes seront installées à des endroits à haute fréquentation (parcs, Gaalgebierg, cimetières, etc.). A certains endroits, la mise en place de urinoirs peut empêcher les incivilités (p.ex. à proximité de la gare). Nous instaurerons aussi un concept qui encouragera les établissements horeca à mettre à disposition leurs sanitaires au public contre une compensation de la commune. Les toilettes publiques seront gérées par la commune et leur utilisation sera gratuite. Elles seront conçues de préférence comme des toilettes unisexes avec des horaires flexibles et mettront à disposition des articles d'hygiène.

10.2) Nous augmenterons le nombre de **poubelles dans l'espace public** suite à une analyse détaillée. Les poubelles prévoient de préférence une séparation des déchets et comportent des compartiments spécifiques pour les mégots de cigarette. Une campagne de sensibilisation contre le littering sera organisée.

10.3) En plus des **toilettes pour chiens** déjà existantes, nous voulons aménager des espaces verts clôturés pour chiens, de préférence dans chaque quartier et à des endroits appropriés (p.ex. Gaalgebierg, Lallange, Nonnewisen, Clair-Chaîne). Nous augmenterons le nombre de distributeurs de sachets pour ramasser les crottes de chiens dans l'espace public et lancerons une campagne de sensibilisation à cet égard.

10.4) Une enquête auprès des citoyen.ne.s sera lancée par rapport au nouveau concept du **ramassage des ordures encombrantes** avec pour but de l'adapter. Le ramassage ne sera pas taxé comme le prévoit le collège échevinal actuel. Des concepts alternatifs seront étudiés en prenant l'exemple de projets à succès à l'étranger. Nous voulons également encourager le compostage chez les particuliers.

10.5) Au centre-ville, des **distributeurs d'eau potable** seront installés qui permettront de remplir les gourdes ou de donner à boire aux chiens.

10.6) Les effectifs en matière de **streetwork** doivent être augmentés et développés avec de nouveaux concepts pour renforcer le travail de prévention.

10.7) Afin d'augmenter la sécurité dans l'espace public, l'**éclairage public** sera retravaillé. Les espaces et itinéraires majeurs doivent être éclairés toute la nuit, tandis que d'autres éclairages peuvent être dotés de minuteurs ou de capteurs de mouvement pour économiser de l'énergie.

10.8) Étant donné que les **caméras de surveillance** ne font que délocaliser les délits sans toutefois les empêcher, leur installation ne fait sens que dans certains endroits stratégiques. Cela concerne surtout les espaces clos où un effet de délocalisation est désiré (parkings couverts, gare, etc.) ou alors les endroits où une surveillance permanente par du personnel de sécurité est assurée.

10.9) Les espaces publics doivent être conçus de manière à promouvoir la **sécurité des déplacements.** La visibilité doit être assurée (taillage des haies), les trottoirs doivent être rabaissés (max. 1cm), les pistes cyclables doivent être sécurisées, etc.

10.10) Les **bus et navettes** doivent circuler plus souvent la nuit et les dimanches. Nous étudierons ensemble avec le TICE la possibilité de l'arrêt sur demande pendant la nuit, qui permettra aux passagers d'être déposés entre deux arrêts si cela raccourcit leur trajet à pied jusqu'à la maison.

contactesch@dei-lenk.lu
www.dei-lenk.lu

déi Lénk ESCH